

AR Prefecture

047-214700213-20240129-02DEC2024-AR
Reçu le 31/01/2024

DEPARTEMENT
LOT ET GARONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE BARBASTE

ARRONDISSEMENT
NERAC

Code Postal : 47230

Tel : 05 53 65 51 38 - Fax : 05 53 97 18 36
Courriel : mairie.barbaste@orange.fr

► qu'en application de l'article L.2122.23 du C.G.C.T. il sera rendu compte de la décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

La Maire, Valérie TONIN

La Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de la présente décision.
Fait et décidé à BARBASTE, les mois, jour et an susdits.
Pour copie conforme



DECISION DU MAIRE – 02/2024

du 29 JANVIER 2024

**Marché Public (MAPA) 2024-01 de service ayant pour objet
le contrôle technique sur la vétusté de la passerelle d'accès au passage piéton situé à
Lausseignan
sécurisation du carrefour RD 655 /Chemin du Manistre**

La Maire,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU le Code de la Commande Publique et notamment les articles L 2123-1. R 2123-1 et suivants ;
- VU l'opération 2008 inscrite au budget de la Commune ;
- VU la Délibération 41/2020-4° du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué à Madame la Maire les missions prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU la Décision 04/2023 en date du 11/04/2023 du Marché Public (MAPA) 2023-01 de service ayant pour objet le contrôle technique avant et après réalisation de la passerelle d'accès au passage piéton situé à Lausseignan sécurisation du carrefour RD 655 /Chemin du Manistre.

●**CONSIDERANT** qu'il est convenu en concertation avec le cabinet de contrôle technique VERITAS de substituer à la mission initialement définie, une mission de contrôle de vétusté de la passerelle correspondant davantage aux besoins de la Collectivité.

DECIDE

► **Le marché n°2024-02** relatif au contrôle technique sur la vétusté de la passerelle pour l'accès au passage piéton situé à Lausseignan dans le cadre de la sécurisation du carrefour RD 655/ Chemin du Manistre est ainsi attribué :

DESIGNATION		Montant HT	Montant TTC
Marché de service	VERITAS Agropole Entreprises BP301 47931 AGEN CEDEX 9	1 445€	1 734€

► **Le marché n°2023-01** relatif au contrôle technique avant et après réalisation de la passerelle pour l'accès au passage piéton situé à Lausseignan dans le cadre de la sécurisation du carrefour RD 655/ Chemin du Manistre prend donc fin ce jour et ne fera pas l'objet d'autre mandatement.